



## **École du Sacré-Cœur – Centre de service scolaire au Cœur des Vallées**

À la séance du Conseil d'établissement de la susdite-école tenue le mercredi 5 octobre 2022 à 18h00.

Parents présents :

**Sont présents :**

Anouk Lalonde  
Sarah Bergeron  
Josiane Lapointe  
Annie Scantland  
Karine Lanthier  
Vanessa Reber

Membres de l'école:

**Sont présents :**

Marie-Michelle Bédard Tremblay, directrice  
Karine Séguin, orthopédagogue  
Stéphanie L'Heureux, enseignante  
Frédéric Pépin Toulouse, enseignant  
Janik Chauret, enseignante  
Marilaine Judge, enseignante  
Nathalie Lake, Responsable du service de garde

**Sont absents :**

Aucun

### **1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum**

Madame Marie-Michelle Bédard Tremblay, directrice, ouvre la rencontre à 18h01. Elle procède à la vérification des présences et confirme qu'il y a quorum.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

Marie-Michelle demande d'ajouter le banc de l'amitié au point 6.6

Il est demandé d'ajouter les points suivants au Varia ;

Sarah Bergeron : Micro-Ondes

Stéphanie L'heureux : Photos scolaires

Frédérique Pépin Toulouse : Halloween

Vanessa Reber : Pratique de feu et code marine

Il est proposé par Madame Annie Scantland et appuyé par Madame Sarah Bergeron que l'ordre du jour soit adopté.

### **ADOPTÉ à l'unanimité**

### **3. Adoption des procès-verbaux du CÉ régulier du 15 juin 2022**

Adoption du procès-verbal du 15 juin 2022 avec une modification de la numérisation du point 7 et 9.

### **ADOPTÉ à l'unanimité**

**Proposé par : Stéphanie L'Heureux**

**Secondé par : Frédérique Pépin Toulouse**

### **4. Parole au public**

Aucun public

### **5. Élections**

#### **5.1. Élection de la présidence**

Madame Sarah Bergeron propose sa candidature pour le poste de présidente, elle est élue par acclamation.

#### **5.2. Élection de la vice-présidence**

Madame Karine Lanthier propose sa candidature pour le poste de vice-présidente, elle est élue par acclamation.

#### **5.3 Élection du secrétaire**

Madame Anouk Lalonde propose sa candidature pour le poste de secrétaire, elle est élue par acclamation.

### **6. Points de décision :**

#### **6.1 Régie interne du CÉ, dénonciations d'intérêt, calendrier des rencontres (résolution CÉ03-2223).**

Madame Marie-Michelle Bédard Tremblay explique la régie interne du conseil d'établissement ainsi que les formations et les tâches qui y sont reliées. Elle demande aux nouveaux prendre le temps d'aller lire sur le site et si possible de compléter les formations avant Noël.

Pour ce qui est des prochaines rencontres, il est impossible de les faire par vidéoconférence Teams, donc toutes les rencontres seront faites en présentiels.

**Proposé par : Vanessa Reber**

**Secondé par : Josiane Lapointe**

## **6.2 Demande de transfert du Fond à destination spéciale pour l'année 2022-2023 (résolution CÉ04-2223)**

Madame Marie-Michelle présente les détails du fond à destination spéciale, elle mentionne qu'une demande avait été faite l'année dernière pour regrouper tous les sous-comptes (Musique et activité, Campagne de financement et Service de garde) en un seul, mais ceci n'avait pas été fait. La demande sera faite à nouveau pour l'année 2022-2023. Le transfert est adopté à l'unanimité.

**Proposé par : Marilaine Judge**

**Secondé par : Frédérique Pépin Toulouse**

## **6.3 Activité à approuver : Musée canadien de l'histoire (résolution CÉ05-2223)**

Marie-Michelle demande l'approbation du conseil pour l'activité qui aura lieu avec les élèves de 1re année. L'activité est au coût de 1077,00\$ et elle entre dans la mesure 15186 (sortie culturelle)

**Proposé par : Karine Lanthier**

**Secondé par : Nathalie Lake**

## **6.4 Normes et modalités (résolution CÉ06-2223)**

Marie-Michelle présente les normes et modalités pour l'année 2022-2023 en détail. Elle mentionne que pour l'année 2022-2023 les élèves seront à nouveau évalués avec 3 bulletins comme dans les années antérieures. L'information sera envoyée aux parents dans la prochaine semaine.

**Proposé par : Stéphanie L'heureux**

**Secondé par : Janik Chauret**

## **6.5 Surveillance midi (résolution CÉ07-2223)**

Marie-Michelle présente la somme qui sera facturée aux parents pour la surveillance du dîner. Le nouveau montant sera un paiement de 190\$ ou deux versements de 95\$.

Vanessa Reber demande s'il y a possibilité de prendre la surveillance midi seulement 1 semaine sur 2 pour les parents séparés. Il n'y a pas ce choix dans le formulaire qui est envoyé aux parents en début d'année. Marie-Michelle fera un suivi et aura une réponse au prochain conseil d'établissement.

**Proposé par : Annie Scantland**

**Secondé par : Nathalie Lake**

## **6.6 Banc de l'amitié**

Marie-Michelle a eu la demande d'un membre du personnel pour le projet d'achat d'un banc de l'amitié. L'O.P.P mentionne qu'ils ont eu en don deux bancs pour ce projet. Ils sont maintenant à l'étape de la peinture et ils ont besoin d'avoir l'approbation du conseil pour avoir les fonds nécessaires pour faire l'achat. Les membres sont d'accord pour un montant de 250\$ pour la peinture du banc. Marie-Michelle discutera avec le personnel pour savoir de quelle façon le dévoilement de ce projet se fera.

Vanessa Reber ainsi que Nathalie Lake proposent l'achat d'un cabanon dans la cour d'école pour entreposer des jeux et plusieurs autres items, ce qui éviterait d'avoir à faire le transfert à tous les jours à l'intérieur. Marie-Michelle fera une demande à la

commission scolaire et des demandes de soumissions. Ceci sera présenté aux membres à la prochaine réunion.

**Proposé par : Sarah Bergeron**  
**Secondé par : Karine Lanthier**

## **7. Points de consultation :**

Aucun

## **8. Points d'informations :**

### **8.1 Budget annuel de fonctionnement du CÉ**

Marie-Michelle explique le budget de 500\$ du conseil et comment il peut être dépensé.

### **8.2 Suivi du Projet éducatif**

Dernière année du projet éducatif, Marie-Michelle est très confiante que l'école a atteint les objectifs et elle présente le projet en détail.

### **8.2 Campagne de financement**

Marie-Michelle revient sur la campagne de financement avec les produits d'érable qui aura lieu dans les prochaines semaines. Elle mentionne qu'elle a reçu des soumissions pour refaire les casiers du 2<sup>e</sup> étage, le montant était très élevé donc elle fera des demandes pour obtenir d'autres soumissions afin de comparer les prix. Elle demande aux membres s'ils sont toujours en accord pour utiliser l'argent amassé pour cela. Tous les membres sont en accord.

### **8.3 Éducation à la sexualité**

Cette année, une enseignante a été engagée pour donner les cours d'éducation à la sexualité dans chacune des classes. Une lettre sera envoyée aux parents avec le contenu qui sera enseigné pour chacun des niveaux.

### **8.4 Contenu en orientation scolaire et professionnelle COSP**

## **9. Communication :**

### **9.1 Parole représentant des parents bénévoles (OPP)**

Josiane Lapointe mentionne que l'O.P.P a plusieurs beaux projets pour l'année en cours. Ils aimeraient s'occuper du dossier des objets perdus de l'école. Les membres et le personnel de l'école donnent des idées de fonctionnement. De plus, ils travaillent présentement pour avoir des soumissions pour faire des dîners pizza le vendredi et présentent les options aux membres. Karine Séguin mentionne que l'O.P.P fera une vente de livres le 17 octobre avec le surplus d'inventaires de la bibliothèque.

## **9.2 Parole au personnel de soutien/service de garde**

Nathalie Lake mentionne que le service de garde va très bien.

## **9.3 Mot du personnel enseignant**

Aucun

## **9.4 Mot de la présidence**

Aucun

# **10. Varia**

## **10.1 Micro-ondes**

Sarah Bergeron demande s'il y a possibilité d'avoir des micro-ondes en classe pour les dîners, car plusieurs parents avaient fait la demande à la rencontre de parents. Marie-Michelle mentionne qu'il n'est pas possible d'en avoir malheureusement pour plusieurs raisons.

## **10.2 Photos scolaires**

Stéphanie L'heureux mentionne qu'une partie du personnel enseignant n'a pas aimé le déroulement des photos scolaire. Il y avait un manque d'organisation, beaucoup d'attente entre les groupes ainsi que plusieurs autres raisons. Les parents bénévoles de l'O.P.P qui étaient présents à la journée des photos sont aussi d'accord avec ceci. Après discussion, les membres sont en accord pour revenir à compagnie Photo Mania l'an prochain. Marie-Michelle s'occupera de faire la demande.

## **10.3 Halloween**

Frédérique Pépin Toulouse annonce qu'il y a aura une parade pour l'Halloween, il demande s'il est possible d'avoir encore la patrouille policière pour assurer la sécurité des enfants. Marie-Michelle mentionne qu'elle fera la demande.

## **10.4 Pratique de feu et code marine**

Vanessa Reber demande quand aura lieu la pratique d'incendie ainsi que la pratique du code marine. Marie-Michelle mentionne que la pratique de feu aura lieu la semaine prochaine et la pratique du code marine suivra dans les jours suivants.

## **11. Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 23 novembre 2022.

## **11. Levée de la séance**

Levée de l'assemblée à 20h01.

**Proposé par :** Josiane Lapointe

**Secondé par :** Marilaine Judge

---

**Présidente**

---

**Secrétaire**